

## President de l'association dcd

## Par eric2a, le 20/11/2017 à 11:07

bonjour

une question pour une association

le president de celle ci est dcd

les nouveaux statuts vont etre deposes mais au niveau bancaire seul le president avait la signature

le tresorier ne l a jamais eu

quelle serait la solution afin que l'association recupere ses fonds merci d'avance

## Par morobar, le 21/11/2017 à 10:06

## Bonjour,

Le président est en général nommé par un conseil d'administration.

Il faut donc réunir ce conseil (ou le nom de l'organisation qui l'a élu/désigné) et désigner un nouveau président.

Puis transmettre le PV de la réunion à la banque pour suite à donner concernant les délégations de signature.

La banque exigera peut-être le récépissé de déclaration en préfecture des changements de représentation.

Par eric2a, le 21/11/2017 à 11:47

marai han marahar		
merci bcp morobar bonne journee		
bonne journee		
•		